

SYNODE DES ÉVÊQUES

Vatican, le 26 Mai 2021

Aux Instituts séculiers

Chère sœur/cher frère en Christ !

Conscient que le Synode est un événement épiphanique de la *koinonia* de l'Eglise, que votre vie consacrée est une intensification de cette *koinonia*, et que cette manière d'être est votre contribution spécifique à la vie de l'Eglise, je désire vous envoyer le chemin du prochain Synode des Évêques sur le thème : "Vers une Église synodale", que vous trouverez dans le document ci-joint.

Dès le début de cette aventure ecclésiale, je souhaite m'approcher de vous tous afin de vous encourager et vous soutenir dans ce parcours commun avec le peuple de Dieu. Nous sommes tous "connectés" et pour cette raison, la contribution de tous est précieuse dans ce processus d'écoute mutuelle dans l'Esprit Saint. Je suis conscient du grand don que le Saint-Esprit a prodigué à l'Église au cours des siècles, par le moyen ses charismes, à travers des femmes et des hommes qui, accueillant le don de la consécration, ont "tout quitté" pour suivre Dieu seul et être un signe de son amour dans le monde. De même à cette époque où l'Esprit Saint pousse l'ensemble de l'Église à vivre une expérience synodale toujours plus effective, je voudrais vous encourager et vous soutenir à vivre l'expérience de l'Église-communion au sein de vos Instituts et avec l'Église tout entière.

Afin de souligner qu'il s'agit d'un chemin partagé, l'ouverture du Synode sera célébrée par le Saint Père au Vatican les 9 et 10 Octobre, tandis que le dimanche suivant, le 17 Octobre, il appartiendra aux évêques diocésains de lancer le Synode dans leurs diocèses.

Je voudrais souligner l'importance de cette phase de consultation diocésaine, qui se terminera par une réunion pré-synodale. Dans cette phase, nous nous mettrons « à l'écoute » de l'ensemble du peuple de Dieu ; personne ne sera exclu, et il y aura aussi une attention particulière pour impliquer et consulter ceux qui sont plus éloignés et en grande difficulté. Souvenons-nous en effet de ce qu'écrit saint Benoît dans la Règle : "chaque fois que dans le monastère [dans le diocèse], une question importante doit être traitée, l'abbé convoque toute la communauté et expose personnellement l'affaire à traiter (...). Mais nous avons dit de consulter toute la communauté car souvent, c'est précisément aux plus jeunes que le Seigneur révèle la meilleure solution".(chapitre 3).

Comme indiqué dans la Constitution *Episcopalis Communio*, dans cette phase de consultation, un *partner* particulier est la vie consacrée : "les Unions, les Fédérations et les Conférences d'hommes et de femmes appartenant à des Instituts de vie

consacrée ou des Sociétés de vie apostolique discutent avec les Supérieurs majeurs, qui peuvent à leur tour consulter leurs propres Conseils ainsi que d'autres membres des Instituts et des Sociétés. » (art. 6 § 2)

Afin de faciliter ce dialogue synodal, nous invitons chaque Institut à désigner un responsable (ou une équipe) pour cette consultation, qui sera le contact pour la liaison avec nous et avec les Églises locales.

Avec mes collaborateurs du Secrétariat général, nous préparons, en même temps que le document préparatoire, des supports de formation et d'information. Vous pouvez nous contacter par cet e-mail synodus@synod.va.

En même temps que le document sur le chemin du Synode, je joins également une copie du discours du Pape François à l'occasion de la commémoration du 50ème anniversaire de la création du Synode des Évêques (17 octobre 2015). C'est le Saint-Père lui-même qui m'a demandé expressément de le porter à l'attention de tous comme le texte fondateur du parcours synodal.

Je vous remercie déjà cordialement pour ce que vous allez faire, et je vous recommande aussi de soutenir par la prière ce chemin synodal.

Cardinal Mario Grech

Secrétaire général

P.J.

1/ Document sur le chemin synodal

2/ infographie du chemin synodal

3/ Discours du Pape François à l'occasion de la commémoration du 50^e anniversaire de l'insitution du Synode des Evêques (17 Octobre 2015)